
La paroisse Saint-Louis de Strasbourg administrée par les chanoines réguliers lorrains

The Saint-Louis parish in the hands of canons regular of Lorraine

*Die Straßburger Pfarrei Saint-Louis unter der Verwaltung von Regular-
Chorherrn aus Lothringen*

Cédric Andriot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1613>

DOI : [10.4000/alsace.1613](https://doi.org/10.4000/alsace.1613)

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2012

Pagination : 61-82

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

Cédric Andriot, « La paroisse Saint-Louis de Strasbourg administrée par les chanoines réguliers lorrains », *Revue d'Alsace* [En ligne], 138 | 2012, mis en ligne le 01 septembre 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1613> ; DOI : [10.4000/alsace.1613](https://doi.org/10.4000/alsace.1613)

La paroisse Saint-Louis de Strasbourg administrée par les chanoines réguliers lorrains

Introduction

Avec la capitulation de Strasbourg de 1681, le temps était venu pour Louis XIV de proposer une réorganisation religieuse de l'Alsace. Face aux questions posées par le renforcement de la minorité protestante dans un royaume fondé sur l'appartenance catholique¹, il avait été décidé, en 1684, de tenter une réunion religieuse². Martin de Ratabon, devenu vicaire général auprès de l'évêque, commença alors, au mois d'octobre, « une grande mission à l'échelle de la ville »³. Organisée par le jésuite Jean Dez⁴, recteur du nouveau séminaire depuis 1683⁵, la mission s'était soldée par un échec dû à une incompréhension réciproque. Méprisés par des protestants strasbourgeois qu'ils avaient sous-estimés, et désavoués par Rome qui n'appréciait pas leurs innovations hasardeuses, Dez et Ratabon durent abandonner leur projet dès 1685. L'échec fut tel qu'il a pu jouer dans la décision prise par Louis XIV de révoquer l'Édit de Nantes l'année suivante⁶. Désormais, il n'était plus question de négocier avec les luthériens mais de lancer une reconquête catholique. Pour accompagner cette offensive, Martin de Ratabon décida, en janvier 1685, d'une nouvelle

1. Le roi se voulait lieutenant de Dieu sur terre et la croyance commune en une même religion garantissait l'unité du royaume.

2. CHATELLIER (L.), Les catholiques rhénans et la révocation de l'Édit de Nantes, in *Annales de l'Est*, Numéro spécial, 2003, p. 91.

3. CHATELLIER (L.), *ibid.*, p. 94.

4. L'homme avait également de l'influence. Il fut confesseur du dauphin. Il servit aussi bien le roi que sa congrégation, et fut l'auteur de plusieurs ouvrages.

5. Il devait prendre en main le collège royal en 1685.

6. CHATELLIER (L.), *art. cit.*, p. 99.

organisation de la vie paroissiale alsacienne. C'est dans ce contexte que fut fondée la paroisse Saint-Louis qui devait être confiée aux chanoines réguliers lorrains, de la congrégation de Notre-Sauveur⁷.

Que venaient faire en Alsace des religieux peu connus restés jusque là comme confinés sur le sol lorrain ? Même si aucun document ne permet d'en avoir la certitude, il semble que cette nouvelle implantation prenait place dans une stratégie globale de la congrégation de Notre-Sauveur. En effet, durant une vingtaine d'années, le supérieur général Jean Etienne (1667-1685) avait cherché en vain à incorporer des abbayes franc-comtoises, pour promouvoir l'esprit tridentin dans les terres de contact entre le monde catholique et le monde protestant. Déçue par ces échecs, la congrégation, dirigée par le supérieur général Philippe George⁸ (1685-1691), cessa de rechercher le rapprochement avec des abbayes prestigieuses. Ce général rigoureux et intransigeant, qui était craint plutôt qu'aimé, décida d'investir dans un concept novateur : la création de maisons de taille réduite, pour des missions pastorales dans un cadre paroissial. Le petit séminaire de Dommartin-les-Ville-sur-Ilon⁹, créé par deux prêtres¹⁰, venait d'être repris par la congrégation en 1685¹¹, lorsque Philippe George s'engagea délibérément en faveur d'une implantation similaire à Strasbourg¹², en

7. Congrégation fondée en 1622 par saint Pierre Fourier pour réformer les chanoines réguliers de Lorraine.

8. Philippe George, né en 1621, n'avait fait profession qu'en 1643, soit trois ans après la mort de Pierre Fourier ; c'était le premier supérieur général à ne pas avoir connu l'instituteur de la congrégation de Notre-Sauveur. Après avoir été plusieurs fois prieur de diverses maisons, Philippe George devint procureur général. C'est sous ce titre qu'il fit avancer le procès de béatification de Pierre Fourier. À partir de 1676, il fut assistant du général, et le resta jusqu'à son élection au généralat en 1685.

9. Ecart de la commune de Ville-sur-Ilon (Vosges).

10. Ce petit séminaire avait été fondé en 1664 par Nicolas Boban, curé du lieu, et Antoine Guyot, ancien aumônier de Charles IV. Incapables d'y maintenir longtemps des professeurs, ces prêtres confièrent à la congrégation de Notre-Sauveur la direction de l'établissement le 27 septembre 1684. CHAPELIER (C.), *Le séminaire de Dommartin-lès-Ville*, Saint-Dié, Humbert, 1890, p. 14.

11. Les négociations avaient commencé peu avant la mort du supérieur général Jean Etienne. À cette époque, d'Hangest affirme que « à raison du grand âge et des infirmités de son prédécesseur [Jean Etienne], c'étoit lui [Philippe George] qui avoit gouverné sous son nom la cong[régation] ». C'est donc Philippe George qui peut être retenu comme le principal responsable de l'implantation de Dommartin, comme plus tard de celle de Strasbourg. D'HANGEST (A.), *Histoire générale du bienheureux P. Fourier (1754-1764)*, BM Nancy, ms 509-515 (366-367), tome II, p. 196-197.

12. Il s'agissait bien d'une véritable maison, et non uniquement d'une paroisse, car le supérieur n'était pas institué par l'évêque mais était nommé par le général et pouvait être révoqué à tout moment.

1686. Dans les deux cas, on prévoyait un faible nombre de religieux¹³ devant se charger de prédication, de catéchisme voire de controverse pour Strasbourg. Plus souple pour les chanoines réguliers, plus facile à entretenir et plus rassurante pour les autorités locales, ce type de maison pouvait être créé sans rencontrer beaucoup d'obstacles ; mais, en contrepartie, il était à craindre qu'elles ne parviennent que difficilement à s'assumer seules. Par ailleurs, par de telles créations, Philippe George orientait la congrégation dans une voie qui n'était pas sans rappeler l'expérience des compagnies de prêtres séculiers.

C'était donc là une expérience nouvelle, tant pour la monarchie française qui pariait sur le succès de la réorganisation paroissiale de Strasbourg, que pour la congrégation de Notre-Sauveur, qui montrait sa volonté de s'impliquer plus clairement dans le siècle. Pour appréhender les résultats de cette double initiative, on dispose de nombreuses sources restées jusqu'ici peu exploitées¹⁴. Les dossiers des Archives Départementales du Bas-Rhin ne contiennent que trois cartons sur la paroisse Saint-Louis ; les plus intéressants d'entre eux étant consacrés à la confrérie du Saint-Sacrement érigée en cette paroisse. C'est donc surtout aux archives de la Communauté Urbaine de Strasbourg que l'on trouve de nombreux documents (correspondance, rapports, expertises) relatifs à cette paroisse et notamment à ses problèmes temporels récurrents. Ces sources doivent être complétées par plusieurs manuscrits de la bibliothèque municipale de Nancy¹⁵, et par les dossiers conservés aux Archives Départementales de Nancy, qui renferment les archives du généralat de la congrégation. C'est principalement à partir de ces quatre sources que nous pouvons tenter de comprendre quelle fut la place de cette maison implantée ex-nihilo dans un environnement méconnu, à travers les circonstances de sa fondation, les expériences pastorales qui y furent menées, les difficultés qu'elle rencontra et son déclin dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

13. La paroisse de Strasbourg était prévue pour accueillir six chanoines. Ils s'en tinrent à cet objectif ; en 1715, ce nombre n'était pas dépassé. Il augmenta un peu par la suite ; en 1743, ils y étaient au nombre de sept (AD 54 : H 1624), et c'était toujours le cas en 1768 (AN : 4 AP 81). À Dommartin, l'acte d'union de 1684 prévoyait l'entretien de trois religieux. Leur nombre était le même en juin 1730 (AD 54 : H 1623), en 1768 (AN : 4 AP 81), et en 1790 (AN : D XIX/11).

14. La bibliographie est très sommaire concernant la paroisse Saint-Louis ; il faut citer essentiellement les travaux de Louis Châtellier qui replacent les débuts de la paroisse dans son contexte.

15. Notamment les mémoires du général Achille-François Massu (1692-1707) et les manuscrits du chanoine régulier Alexandre d'Hangest, historien de la congrégation dont les travaux, rédigés au milieu du XVIII^e siècle, sont restés inédits et parcellaires, une partie conséquente ayant été égarée.

Les débuts de la paroisse Saint-Louis

Le projet de réorganisation paroissial de Strasbourg impliquait la création de trois nouvelles paroisses¹⁶, grâce au soutien financier du roi de France. Cette perspective retint l'attention du supérieur général Philippe George¹⁷, soucieux de rediriger la congrégation de Notre-Sauveur vers la vie pastorale. Il s'adressa spontanément en 1686 au célèbre confesseur du roi, François de la Chaise (1624-1709), lequel lui indiqua qu'il fallait en référer à Martin de Ratabon¹⁸, responsable de l'organisation de ces nouvelles paroisses¹⁹. Or, les trois paroisses étaient déjà attribuées²⁰, et l'église Saint-Thomas, que convoitait le supérieur général, était réservée aux protestants, en dédommagement de leur éviction de la cathédrale. Philippe George arrivait trop tard ; cependant il dut faire bonne impression puisque Martin de Ratabon décida de donner une nouvelle paroisse aux chanoines réguliers²¹, laquelle devait être érigée pour accueillir les catholiques qui venaient de perdre Saint-Thomas. Il s'agissait de l'ancienne église des carmes²² toute proche, que Louis XIV avait fait reconstruire²³. Le soutien actif de Martin de Ratabon se doubla de l'aide apportée par la compagnie de Jésus. Le recteur des jésuites strasbourgeois, Jean Dez, chargé par Versailles d'organiser le rétablissement du culte catholique à Strasbourg, promit de soutenir la cause des chanoines réguliers²⁴. Dez offrait son aide

16. RAPP (F.), dir., *Le diocèse de Strasbourg*, Paris, Beauchesne, 1982, p. 129.

17. Contrairement à l'hypothèse séduisante de Jules Rogie, Philippe George n'était pas natif de Morville-sur-Nied. ROGIE (J.), *Histoire du B. Pierre Fourier*, Verdun, Laurent, 1887-1888, tome III, p. 481-482. Cette supposition aurait certes donné une explication commode à ce dessein d'implantation strasbourgeoise. Les *Annales de Saint-Bénin* confirment que George, dont le nom n'était pas à consonance alsacienne, était originaire du Pays-Haut, soit de la région de Longwy (*Annales du collège de Saint-Bénin dans la cité d'Aoste*, BM Nancy, ms 532 (62), p. 12). Il faut donc bien lire Marville dans la Meuse et non pas Morville-sur-Nied.

18. Martin de Ratabon était fils d'un surintendant du roi. Il était connu de la cour depuis l'assemblée du clergé de 1682.

19. D'HANGEST (A.), *Mémoires sur l'histoire du Bienheureux P. Fourier et de ses deux congrégations*, BM Nancy, ms 503-505 (362), tome III, p. 98.

20. L'une d'entre elles devait revenir à l'ordre de Saint-Jean, la seconde à l'ordre de Saint-Antoine, et la troisième était destinée à un prêtre séculier. *Ibid.*, tome III, p. 99.

21. Elle fut attribuée aux chanoines réguliers en mars 1687. *Ibid.*, tome III, p. 99.

22. Avant leur venue, le lieu avait servi d'hôpital depuis 1311, sous le nom d'hôpital Sainte-Barbe. Vers 1475, l'hôpital avait été transféré rue Sainte-Barbe, et les locaux vides avaient été occupés par les carmes, appelés *Frauen Brüder*, lesquels étaient alors installés hors de la ville, près de la porte de l'hôpital. Les carmes ayant été chassés de leur nouvelle maison par les réformés protestants vers 1526, les lieux avaient servi depuis de magasin de suif et de charbon. Lettre du 25 septembre 1783, AMS : AA 2581.

23. La date de la reconstruction du XVII^e siècle, non connue, se situe en 1682 et 1687.

24. Le 13 juin 1687, il promettait au général qu'il pouvait compter sur « sa maison, et tout ce qui peut dépendre de sa co[m]munauté », bien qu'il ait précisé le 9 mai « qu'il n'a eu de part à n[ô]tre nouvel établissement à Strasbourg ». D'HANGEST (A.), *Mémoires, op. cit.*, t. III, p. 100.

avec d'autant plus de bonne grâce que la congrégation de Notre-Sauveur, en obtenant l'administration de cette paroisse quelque peu excentrée, ne menaçait pas les intérêts de la compagnie de Jésus²⁵. Enfin, pour que le projet prenne corps, le vicaire général usa de toute son influence auprès du roi, de son ministre Louvois, et de son intendant d'Alsace, pour trouver un bâtiment susceptible d'accueillir les chanoines réguliers.

La congrégation de Notre-Sauveur, qui n'était jusque là que spectatrice, intervint en mai 1687 pour accélérer les événements. Philippe George se décida alors à députer l'abbé de Saint-Pierremont, Achille-François Massu²⁶, « pour savoir ce que l'on demandoit de nous, en quel tems il falloit se rendre à Strasbourg, voir la maison que l'on nous destinoit et qui étoit à vendre »²⁷. Malgré ce désir de s'intégrer dans le processus décisionnel, il était clair que les choses se faisaient sans la participation de la congrégation de Notre-Sauveur. Massu put d'ailleurs conclure que « ce premier voyage fut assés inutile, on ne convint de rien, et l'on nous assura cependant que l'on nous avertiroit, lorsqu'il seroit tems de nous rendre sur les lieux »²⁸. Clairement dépassée par les événements, la congrégation ne pouvait que suivre à distance les préparatifs qui se faisaient pour elle à Strasbourg. L'intendant Lagrange obtint pour les chanoines réguliers de Notre-Sauveur, de manière peu conventionnelle, deux maisons voisines devant servir de sacristie et de logement. Il leur avait déjà cédé une écurie contiguë à l'église dont la propriété était revendiquée par la ville. Puis, sans autorisation municipale, fut pratiquée une ouverture en 1687 sur ce bâtiment afin d'y aménager une sacristie. Mais le passage ainsi créé donnait également sur « une autre maison y contigue appartenante alors aux héritiers du Sr Schrag, lesquels de concert avec le Magistrat firent dresser un procès verbal et emportèrent leurs plaintes à M. l'Intendant ». L'intendant Lagrange visita alors les lieux, et « s'apercevant de l'utilité, dont la maison des héritiers Schrag pouvoit être aux dits religieux pour s'y loger à côté de l'église, fit des propositions d'achat aux héritiers de Schrag ». C'est ainsi que la maison put être acquise²⁹, malgré les réactions du Magistrat de Strasbourg, qui n'appréciait

25. Le séminaire régi par Jean Dez et le collègue qu'il dirigeait depuis 1685 ne pouvaient être concurrencés par cette modeste paroisse dans laquelle il n'était pas question d'enseigner dans les premiers temps.

26. Il partit avec l'abbé Henri-Charles Le Bègue de Domèvre-sur-Vezouze, et le prieur Charles de Maury de Toul.

27. MASSU (A.-F.), *Mémoires du général Achille-François Massu de Fleury de la congrégation de Notre-Sauveur* (1672-1705), BM Nancy, ms 2155 (1467), p. 87.

28. *Ibid.*, p. 87.

29. Ratabon disait en juillet 1687 que cette maison était « une des plus belles de la ville ». Elle fut d'abord proposée pour 9000 livres. Ratabon demanda à Louvois une participation de l'État aux frais liés à l'acquisition, et le roi s'engagea à en payer la moitié. L'intendant obtint que le prix soit finalement réduit à 8000 livres. D'HANGEST (A.), *Mémoires, op. cit.*, tome III, p. 100 et suivantes ; et AMS : AA 2581.

guère la manière cavalière dont l'intendant avait usé en confisquant l'écurie municipale. La Ville se plaignit à Louvois « de ce procédé violent », puis céda finalement l'écurie destinée à être transformée en sacristie, à la condition « que l'on ne demanderait plus rien autre chose pour l'usage de l'église de St Louis »³⁰. Tout ceci se déroula en l'absence des chanoines réguliers, à qui l'on demanda seulement de régler la moitié du prix d'acquisition de la maison³¹.

Ce ne fut qu'après l'achat de la maison que vint à Strasbourg le général Philippe George, accompagné de Massu, pour régler les formalités liées à l'acquisition³². Le général, conscient du poids déterminant des élites laïques et ecclésiastiques qui avaient jusque là conduit cette implantation, en profita pour visiter « Mr le marquis de Charmilli, gouverneur de la place, et présentement maréchal de France, et ensuite chés Mrs les abbés de Ratabon, et de Cartigny, grand vicaires de Strasbourg »³³. Les négociations n'étaient pas terminées, car il fallait encore doter la maison de revenus suffisants pour l'entretien de six religieux³⁴. La première communauté put ainsi être constituée en décembre 1687³⁵. Enfin, en 1688, Louvois permettait aux chanoines de Notre-Sauveur strasbourgeois « d'établir un cimetière près du rempart de la ville à la communication droite de la citadelle »³⁶.

D'abord assez passifs dans la mise en place de leur maison strasbourgeoise, les chanoines réguliers lorrains étaient désormais en mesure de participer activement au mouvement de reconquête catholique alsacien. Mais avaient-ils été choisis pour leur réputation, ou faute d'autre candidat sérieux? Le projet pastoral mené par la congrégation de Notre-Sauveur à Strasbourg montre en tout cas une constante volonté d'agir en conformité avec les objectifs de la politique religieuse royale.

30. Mémoire de 1783, AMS : AA 2581.

31. La congrégation dut acquitter la moitié de la somme, soit 4 000 livres, qui furent réparties entre toutes les maisons et paroisses de Notre-Sauveur. Ainsi, le général George demanda le 24 octobre 1687 au prieur de Verdun « de faire paier avant le premier septembre prochain : – au Père Manchette, prieur et curé de Boncourt, 40 francs ; – au Père Baulieu, curé de Dannevoix, 50 francs, à quoi nous avons taxé lesdits curés pour le paiement d'une plus grande somme empruntée et employée à l'achat d'une maison à Strasbourg » (AD 55 : 13 H 6). Les maisons qui n'avaient pas de liquidités durent emprunter afin de contribuer à l'effort de la congrégation pour acquérir cette maison. D'HANGEST (A.), *Histoire générale, op. cit.*, tome II, p. 223.

32. MASSU (A.-F.), *op. cit.*, p. 88.

33. *Ibid.*, p. 90.

34. En mars 1687, Ratabon dit avoir obtenu du roi une pension de 1 500 livres destinée à l'entretien des religieux. D'HANGEST (A.), *Mémoires, op. cit.*, tome III, p. 99. La pension payée par le roi passa rapidement à 2 050 livres et était encore fixée à ce niveau en 1754. Elle était financée par le don gratuit, comme les autres pensions des curés royaux d'Alsace (lettre de R. de Paulmy du 12 avril 1754, AMS : AA 2581).

35. MASSU (A.-F.), *op. cit.*, p. 90.

36. Lettre du 25 septembre 1783, AMS : AA 2581.



L'église paroissiale Saint-Louis de Strasbourg (état en 2006).

Une pastorale au service d'un roi

La pastorale des chanoines de Notre-Sauveur prenait place dans un cadre liturgique soigneusement agencé. La décoration des nouvelles églises de Strasbourg, financée par Louis XIV³⁷, était au service d'un projet de diffusion de la culture classique française. Le même entrepreneur français³⁸ fut chargé d'œuvrer dans deux de ces églises. Cet ancien entrepreneur militaire ne fit pas preuve d'une grande originalité, puisque le cahier des charges pour Saint-Louis se limitait à lui prescrire la réalisation de trois retables « conformément et de mesme manière que ceux des capucins de cette ville »³⁹. Ces églises standardisées, dont la restauration et la réception des travaux étaient confiées aux autorités militaires⁴⁰, accompagnaient et prolongeaient l'annexion politique de la ville. C'est pourquoi les chanoines réguliers de Strasbourg furent, dès leur installation, déçus par la médiocrité de la décoration de leur nouvelle église. Habités à répandre l'esprit du concile de Trente parmi les peuples en construisant de somptueux édifices majestueusement agencés, les chanoines de Notre-Sauveur ne comprirent pas la parcimonie du roi et de ses agents⁴¹. Ils voulurent compenser la simplicité des lieux par la magnificence de la cérémonie de bénédiction de l'église, organisée « avec une pompe que l'on n'avoit pas encore vus jusques alors à Strasbourg »⁴².

Soucieux de travailler sur le long terme, les chanoines de Notre-Sauveur mettaient généralement l'accent sur l'encadrement des fidèles à travers la mise en place de confréries. Copiant une formule qui fonctionnait à Lunéville dès la fin du XVII^e siècle, les chanoines réguliers instituèrent une confrérie du Saint-sacrement particulièrement active à Strasbourg. La confrérie aurait été érigée dès la fondation de la maison en 1687⁴³ ; d'ailleurs on mit en place, dès cette année, « tous les jeudy un peu avant la nuit la bénédiction du très Saint-Sacrement » qui attirait, au début du XVIII^e siècle, « une grande foule de peuple dans cette église »⁴⁴. La confrérie s'est sans doute organisée pour structurer ce culte hebdomadaire.

37. Louis XIV fit 29 000 livres de dons en 1687 pour aménager ces nouvelles églises strasbourgeoises.

38. Il s'agissait de l'entrepreneur des fortifications Saint-André, chargé de restaurer l'église Saint-Etienne, qui était précédemment à l'abandon, et celle des carmes appelée à devenir église Saint-Louis.

39. CHATELLIER (L.), Reconstruction et contre-réforme. Le rétablissement du mobilier des églises catholiques à Strasbourg sous Louis XIV, in *Revue d'Alsace*, tome 104, 1966-1974, p. 56.

40. *Ibid.*, p. 57.

41. MASSU (A.-F.), *op. cit.*, p. 89.

42. *Ibid.*, p. 90.

43. STINTZI (P.), *Histoire de l'Église catholique en Alsace*, Paris, Alsatia, 1947, p. 149.

44. MASSU (A.-F.), *op. cit.*, p. 91.



L'église Saint-Louis et la Petite France (état en 2006).

Signes de leur importance, les membres de la confrérie du Saint-Sacrement de Strasbourg tenaient de volumineux recueils manuscrits⁴⁵, et firent publier, avec les chanoines réguliers, des *Heures de la confrairie du Très Saint-Sacrement érigée dans la paroisse de Saint-Louis*, imprimées à Strasbourg en 1708⁴⁶, et rééditées en 1759. L'instauration d'une confrérie du Saint-Sacrement, qui approfondissait le dogme de la présence réelle,

45. Sont actuellement conservés un registre comprenant, entre autres, inventaires, délibérations et donations pour la période 1748-1787 (AD 67 : H 1345) et un livre de recettes de la même confrérie couvrant la période 1765-1790 (AD 67 : H 1346).

46. Un exemplaire est conservé à Strasbourg (BNUS, M. 106.232).

se justifiait d'autant plus que cette ville était en majorité protestante⁴⁷. Mais la proximité de la religion luthérienne n'expliquait pas à elle seule cette entreprise de diffusion d'une piété christocentrique. La confrérie, en prétextant « réparer ces opprobes » et « affronts » que le dogme de la présence réelle subissait de la part des protestants, permettait l'émergence d'une société dévote idéale. Sous la direction du supérieur de la paroisse⁴⁸, la communauté des confrères⁴⁹ s'engageait, en échange d'indulgences, à assister à un certain nombre de cérémonies et de processions, notamment en cas de maladie ou de décès d'un autre confrère⁵⁰. Il était également recommandé aux confrères d'assister aux vêpres pour agrémenter l'office canonial de leurs chants, unissant ainsi « leurs voix à la voix de l'église »⁵¹. On insistait particulièrement sur la pénitence nécessaire à une bonne communion⁵². Il leur fallait également effectuer la prière du matin et du soir⁵³. Un tel programme de vie chrétienne pouvait sembler pesant, mais, réalistes, les chanoines réguliers précisaient bien que l'assistance aux cérémonies était facultative⁵⁴.

Reste à savoir si le succès représenté par cette confrérie traduisait une emprise sur un petit groupe d'élites dévotes convaincues, ou si les chanoines réguliers étaient capables de développer une prédication de conquête susceptible de faire progresser la foi catholique en terre protestante. Louis XIV attendait peut-être de ces religieux francophones un travail en faveur de la langue et de la culture française ; mais il fallait surtout s'adresser aux germanophones afin de lutter contre le protestantisme. Dans sa lettre du 22 mars 1687, Martin de Ratabon avait déjà exigé que les religieux qui seraient envoyés à Strasbourg soient « bons prédicateurs et controversistes, gens d'exemple, et trois au moins sachant

47. L'édition de 1759, refondue, insistait particulièrement sur la présence réelle, ce qui montre une affirmation de l'esprit de controverse, moins sensible dans l'édition de 1708. FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), *La dévotion du Saint-Sacrement. Livres et confréries*, in DOMPNIER B. et VISMARA P. (dir.), *Confréries et dévotions dans la catholicité moderne (mi XV^e - début XIX^e siècle)*, Rome, Ecole Française de Rome, 2008, p. 90.

48. « Pour estre receu il faut s'adresser à monsieur le supérieur de St Louis, qui sera directeur spirituel de la confrairie, ou à autre à sa place, qui proposera le postulant aux officiers principaux de ladite confrairie ». *Heures de la confrairie du Très Saint Sacrement érigée dans la paroisse de Saint-Louis*, Strasbourg, Schmouck, 1708, p. 2.

49. Les membres de cette société d'élite qui ne parvenaient pas à adopter de bonnes mœurs en faisant « quelque injustice ou mauvais traitement à son prochain, ou pour donner quelque scandale » étaient radiés de la liste des confrères. *Ibid.*, p. 21.

50. *Ibid.*, préface, et p. 17-20.

51. *Ibid.*, p. 225.

52. *Ibid.*, p. 85-87 et 113-115.

53. *Ibid.*, p. 256-258.

54. Les confrères ne se joignaient aux processions conduisant le Saint-Sacrement aux malades que « sans s'incommoder ny déranger leurs affaires », *Ibid.*, p. 17-18.

la langue allemande »⁵⁵, puisqu'ils devaient desservir des paroissiens qui, d'après Alexandre d'Hangest, « presque tous n'entendoient point d'autre » langue que l'allemand⁵⁶. Pour répondre à cette demande, on envoya deux chanoines réguliers à Dillingen pour apprendre l'allemand⁵⁷. Ce furent les pères Claude-François Duval et Jean-Baptiste d'Assule, qui y étudièrent à partir d'octobre 1688, et ce durant plusieurs années⁵⁸, mais sans grands résultats⁵⁹. Les chanoines réguliers de Strasbourg durent recourir jusqu'à la fin du XVII^e siècle à des personnes extérieures à la congrégation pour la prédication en langue allemande⁶⁰, personne n'en étant capable dans la congrégation⁶¹. La présence de ces auxiliaires était indispensable puisque les chanoines réguliers avaient mis en place deux services journaliers, un en français, et l'autre en allemand : « on dit celle des allemands à sept heures et demie, pendant laquelle on leur fait le prône en leur langue » alors que « la grande [messe], avec le prône en français se disoit à neuf heures et demy »⁶². Ils furent constants à servir les Français d'Alsace jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, puisqu'on disait encore d'eux en 1784 :

« Ils prêchent en langue française dans leur église, ce qui est fort rare dans toutes les autres [de Strasbourg] »⁶³.

Les résultats furent mitigés. Les fidèles de Saint-Louis étaient, avant tout, des Français installés en Alsace suite à la conquête. On peut douter du soin accordé par les chanoines réguliers à la controverse, aucune conversion de protestant n'étant attestée. Fondée prétendument dans le

55. D'HANGEST (A.), *Histoire générale, op. cit.*, tome II, p. 214-215.

56. *Ibid.*, tome II, p. 218.

57. Alexandre d'HANGEST disait qu'au moment de l'installation à Strasbourg, en 1687, personne, dans la congrégation, ne pouvait parler allemand, d'où le recours à l'abbé de Murbach qui envoya deux religieux germanophones pour la prédication et la confession. *Ibid.*, tome II, p. 218.

58. Ils y étaient toujours en novembre 1689. À cette date, la congrégation dut mobiliser la somme importante de 3047 francs pour payer leurs frais. D'HANGEST (A.), *Mémoires, op. cit.*, tome III, p. 102 et 107.

59. En 1691, Jean-Baptiste d'Assule mourut dans la pension où il logeait à Dillingen. Quant à Claude-François Duval, il revint d'Allemagne en sachant bien l'allemand, mais pas assez pour pouvoir le parler en chaire. La congrégation renonça alors à ce type de formation d'individus déjà âgés pour attendre le recrutement de novices germanophones. D'HANGEST (A.), *Histoire générale, op. cit.*, tome II, p. 231.

60. À la fin du XVII^e siècle, il fallut demander à l'abbaye alsacienne de Murbach un religieux qui fut « donné pendant 14 ou 15 ans [...] pour desservir les Allemands de notre paroisse de Strasbourg ». MASSU (A.-F.), *op. cit.*, p. 148.

61. D'Hangest note que les premiers chanoines de Notre-Sauveur germanophones capables d'être employés dans cette maison ne furent recrutés qu'à partir de l'extrême fin du XVII^e siècle. Il s'agissait de Fraie qui fit profession en 1699, de Kikler en 1700, et de Damville en 1701. *Ibid.*, p. 231.

62. *Ibid.*, p. 91.

63. Mémoire de 1784, AMS : AA 2581.

but de confondre les luthériens⁶⁴, la confrérie du Saint-Sacrement instituée par les chanoines réguliers de Strasbourg s'adressait plus certainement à un public de catholiques dévots désireux de fortifier leur foi⁶⁵. Certes, le nombre de ces derniers augmenta considérablement dans les années qui suivirent l'annexion⁶⁶, ce qui assurait aux religieux lorrains un certain public fidèle. En 1754, on estimait à 3 000 le nombre de communicants de cette paroisse⁶⁷. Parmi eux, beaucoup étaient des Français de basse condition, en faveur desquels les chanoines réguliers adaptèrent leur pastorale, puisqu'ils organisaient « une messe de grand matin p[ou]r les artisans, et p[ou]r les domestiques »⁶⁸. S'ils réussirent auprès des français de modeste extraction installés après l'annexion, la prédication des chanoines réguliers de Strasbourg ne toucha que peu la bourgeoisie alsacienne germanophone, montrant par là les limites de cette pastorale inaboutie.

L'implantation des chanoines à Strasbourg aurait pu servir d'exemple pour d'autres créations de maisons régulières. On vit les habitants de Jonvelle⁶⁹ faire, vers 1690, une requête au roi dans laquelle ils demandaient que les chanoines réguliers instruisent leurs enfants « comme ils font tout nouvellement à Strasbourg »⁷⁰. À la même époque, à la fin des années 1680⁷¹, les chanoines réguliers obtinrent la paroisse de Fort-Louis⁷², mais

64. « Depuis que l'erreur et l'impiété se sont soulevés contre cet auguste mystère [du Saint-Sacrement], l'Eglise a jugé à propos de soutenir la foy chancelante des uns, et de confondre les égarements des autres [...] afin que les premiers ne devinssent ny infidèles ny incrédules, et que les autres, comme dit le Concile de Trente, confus et confondus à la veüe du culte que nous luy rendons retrassent dans les justes voyes, dont ils se sont si injustement écartez ». *Heures de la confrairie du Très Saint Sacrement. Érigée dans la paroisse de Saint-Louis, par autorité de S.A. Monseigneur le Prince de Rohan, évêque et prince de Strasbourg [...]*, Strasbourg, Schmouck, 1708, p. 134-135.

65. L'essentiel du propos des *Heures de la confrairie du Très Saint Sacrement* concernait la manière dont la communauté des fidèles devait s'organiser. Les protestants ne sont cités que de manière anecdotique. Les chanoines réguliers étaient donc sur la défensive, en cherchant à encadrer la société dévote, afin d'éviter que les catholiques nouvellement arrivés à Strasbourg ne se mélangent aux protestants et n'adoptent leurs options spirituelles.

66. Strasbourg comptait 6 000 catholiques en 1697, contre 2 400 en 1686. CHATELLIER (L.), *Reconstruction et contre-réforme. Le rétablissement du mobilier des églises catholiques à Strasbourg sous Louis XIV*, in *Revue d'Alsace*, tome 104, 1966-1974.

67. AMS : AA 2581.

68. MASSU (A.-F.), *op. cit.*, p. 91.

69. Ville située en Franche-Comté, à proximité immédiate des frontières actuelles de la Lorraine et de la Champagne ; les localités vosgiennes de Monthureux-sur-Saône et de Les Thons sont voisines de Jonvelle.

70. D'HANGEST (A.), *Mémoires, op. cit.*, tome III, p. 95.

71. Le chanoine régulier Clément Sébastien avait été envoyé en mission à Fort-Louis en janvier 1689. Puis, en mai de la même année, Ratabon demandait que Nicolas Votelet y soit envoyé. *Ibid.*, tome III, p. 103.

72. Fort-Louis, en Alsace, est une ville fortifiée dont la construction fut décidée en 1686 pour compléter la ceinture de fer entourant le royaume de France. La première pierre fut posée par Vauban en 1687.

leur présence n'y fut qu'éphémère⁷³. Et, en 1712, le cardinal de Rohan manifesta au supérieur général son intérêt « pour les chanoines réguliers de Saint-Louis qui travaillent à Strasbourg »⁷⁴. Pourtant, au lieu de servir d'exemple, l'implantation alsacienne des chanoines réguliers lorrains se maintint avec peine, sans gloire et dans la gêne continue.

Difficultés financières

Mal préparés, connaissant peu l'allemand, et peu sensibles dans l'ensemble à l'esprit de controverse, les chanoines réguliers de Strasbourg ne pouvaient espérer convertir les protestants de la ville, et ce d'autant plus que les problèmes financiers apparurent rapidement dans cette maison qui resta une des plus démunies de la congrégation de Notre-Sauveur. Au service d'une population modeste⁷⁵, cette paroisse était dépourvue de fabrique susceptible de permettre la fourniture et l'entretien des bâtiments et de la sacristie. La maison de Strasbourg convoita régulièrement les revenus d'anciennes collégiales et abbayes alsaciennes pour constituer un fonds permettant de ne pas dépendre exclusivement des subsides royaux. En 1692 notamment, les chanoines réguliers de Strasbourg avaient obtenu du roi et de l'évêque l'union⁷⁶ de la collégiale de Surbourg, alors en pleine décadence⁷⁷. L'affaire, pourtant bien engagée, ne put aboutir⁷⁸. Un demi-siècle plus tard, en 1754, les chanoines de Saint-Louis demandaient que soit prélevée sur une abbaye une rente de 4 000 livres, qui selon eux aurait suffi à leur entretien ainsi qu'aux réparations les plus urgentes⁷⁹.

73. Le premier gouverneur, qui semblait apprécier les chanoines réguliers, est décédé rapidement, suivi de près, en août 1689, par Nicolas Votelet qui avait été envoyé dans la place forte. Ces événements inattendus ont pu jouer pour précipiter l'échec de cette implantation. Les chanoines réguliers ont pourtant continué à s'investir dans cette place forte, puisqu'en 1690, il était encore question d'eux, Sébastien Clément étant curé et Henri Trompette étant directeur de l'hôpital. D'HANGEST (A.), *Mémoires, op. cit.*, tome III, p. 106. Mais ils abandonnèrent ensuite la place, puisqu'il n'est plus question d'eux par la suite. On sait notamment que Trompette passa dans la cure du Tholy (Vosges) dès 1691.

74. Lettre du cardinal de Rohan au général Legagneur, 13 juillet 1712. AD 54 : H 1498.

75. L'intendant de la Galazière disait en 1781 que « la plus part des paroissiens aisés [de cette paroisse] sont luthériens, que les catholiques au contraire sont presque tous des artisans pauvres ». Lettre de l'intendant d'Alsace de la Galaizière au ministre de la guerre, 19 septembre 1781, AMS : AA 2581.

76. Lettre au président et conseillers de la régence de l'évêché de Strasbourg, 1692. AD 67 : G 1514.

77. Il n'était pas question de réformer cette collégiale séculière qui n'avait alors plus que deux membres. Il s'agissait de la supprimer, d'unir les revenus à la maison de Strasbourg, et d'obliger les chanoines réguliers lorrains à desservir Surbourg qui de collégiale serait devenue simple paroisse après la mort du chanoine séculier Jean George Henry Giettlin.

78. La collégiale de Surbourg fut finalement transférée à Haguenuau.

79. AMS : AA 2581.

Les revenus propres manquaient, car la « paroisse royale » dépendait exclusivement des subventions du Trésor, y compris en cas de grosses réparations. Celles-ci étaient rarement acquittées à temps, ce qui entraînait une lente mais inexorable dégradation du patrimoine immobilier. En 1705, le roi avait dû accorder 350 livres pour des réparations, puis 4 000 livres en 1714, 1 000 livres en 1727⁸⁰, une somme indéterminée en 1740⁸¹, 8 000 livres en 1756 pour diverses réparations et acquisitions de mobilier liturgique⁸². Une dernière aide fut accordée en 1772 après la destruction, cette même année, du clocher de l'église par la foudre. La tribune d'orgue qui surmontait l'entrée menaçait de s'effondrer, ayant également été victime de l'orage. Des réparations furent entreprises en urgence pour la somme de 18 000 livres, mais elles ne purent suffire à remettre en état une église si vétuste. Inchangés depuis plus d'un siècle, des éléments du décor avaient piteuse allure. Le tambour de la porte était, selon le suffragant, « dans un état aussi indécent que ruineux, ressemblant plutôt à une entrée de grange, que d'une église »⁸³. Le prieur Claude Antoine Valentin, prieur de Strasbourg à partir de 1774, désirait que de nouveaux travaux d'urgence soient entrepris pour sécuriser la tribune, mais pensait également en profiter pour renouveler l'orgue passé de mode datant du début du XVIII^e siècle⁸⁴. Il prétendait que l'instrument de musique était irrécupérable depuis qu'il avait été frappé par la foudre, son buffet ne pouvant être démonté « sans être brisé par sa vétusté ». Les religieux, se disant incapables d'assumer les réparations de l'église, la firent visiter par le suffragant en 1775, qui constata le mauvais état de l'édifice. Les dégradations s'accrurent, au point que le

80. Il s'agissait de réparations dont le détail ne nous est pas parvenu. L'argent fut prélevé sur la caisse des fourrages.

81. Une inondation avait alors « fait enfoncer le pavé de l'église ». L'aide fut accordée par « monsieur de Broux, alors intendant, [qui] envoya le jour de Noël même des ouvriers pour réparer le dégât que les eaux avoient causées ». Lettre de la Galaizière du 19 septembre 1781, AMS : AA 2581.

82. Il s'agissait principalement de travaux à réaliser à l'église et dans la sacristie. Un premier devis établi en 1750 estimait que les travaux à réaliser coûteraient la somme impressionnante de 24 000 livres. Ce devis n'a probablement pas été accepté par les représentants du roi puisqu'un second devis de 1753 proposait d'affecter 5 500 livres aux réparations urgentes de l'église, et 1 300 livres aux fournitures de l'église. Finalement, le roi octroya 8 000 livres en 1756, à prélever en huit annuités sur l'abbaye de Marbach. Les religieux dépensèrent 9 992 livres au total, ayant décidé de fournir la sacristie au-delà de ce qui était prévu. La maison de Strasbourg employa une partie considérable de cet argent pour orner l'église dans la grande tradition de la liturgie post-tridentine. 2 496 livres étaient dépensées pour les ornements, 105 livres servirent à « rafraîchir le grand crucifix », 354 livres furent versées à un orfèvre pour un calice, et 24 livres permirent d'acheter des burettes. Au final, plus d'un tiers de la somme allouée par le roi fut ainsi mise au service de la magnificence du culte. AMS : AA 2581.

83. AMS : AA 2581.

84. Le chanoine de Notre-Sauveur Pierre-Martin de l'Orme, frère adjuteur et facteur d'orgues, travailla sur l'orgue de Saint-Louis de Strasbourg à partir de 1714. Il avait précédemment reconstruit l'orgue de l'abbaye de Saint-Pierremont de 1700 à 1702, puis construit l'orgue de l'abbaye de Chaumousey de 1711 à 1714.

suffragant prononça l'interdit en août 1781, considérant que la tribune qui surplombait la porte d'entrée menaçait de s'effondrer sur les fidèles. La situation semblait bloquée. En 1783, le Conseil Souverain d'Alsace estima que « cette paroisse n'a ni revenu ni fabrique, et un foible casuel employé au luminaire. On ne peut rechercher aucun décimateur puisqu'aucun n'y a contribué depuis l'érection de la paroisse. Sa Majesté a été chargée seule des réparations »⁸⁵. Ainsi la paroisse, étroitement dépendante de la monarchie, n'avait pas constitué de patrimoine et se voyait incapable de faire face aux dépenses nécessaires à la remise en état de l'église.

Les difficultés temporelles de la paroisse Saint-Louis sont apparues dès sa fondation ; mais elles devinrent insurmontables dans les dernières années de l'Ancien Régime. Une telle situation n'est pas apparue en un jour, et résulte de l'abandon progressif de la paroisse Saint-Louis, négligée tant par la monarchie que la congrégation depuis le milieu du siècle. Car plus personne n'était disposé à remettre en état une maison dont l'utilité n'était plus aussi évidente qu'un siècle plus tôt.

Déclin de la paroisse de Strasbourg dans la seconde moitié du XVIII^e siècle

La paroisse de Strasbourg, handicapée par l'insuffisance de la fondation, devint au cours du siècle une des maisons les plus marginales de la congrégation de Notre-Sauveur⁸⁶. Isolés, désargentés, peu soutenus par le pouvoir et par leurs confrères lorrains, ses occupants ont vu leur place au sein de la congrégation se dégrader du milieu du siècle jusqu'à la Révolution. Avant même que ne soit instituée la commission des réguliers, la maison de Strasbourg se sentait déjà abandonnée. Son prieur Jean-Baptiste Etienne se plaignait du manque de suivi de la part de ses supérieurs en 1765, à une époque où Hyacinthe Pillerelet était supérieur général (1753-1768), conseillé par le procureur général Joseph de Saintignon⁸⁷. Il écrivait alors au procureur de la maison de Nancy cette lettre, qui traduisait le malaise ambiant dans la maison de Strasbourg :

« Nous espérons que M. de Saint Ignon viendra faire icy la visite, présentez-lui mes très humbles respects, et dites-lui que sa présence est nécessaire icy. Nous allons grand train, notre luminaire sera bientôt fondu, sy on n'y met ordre. Nos

85. Mémoire des avocats du conseil souverain d'Alsace Kieffer, Reichstetter et Dubois, 22 octobre 1783. AMS : AA 2581.

86. En 1768, pour toute la congrégation, seulement 6 religieux provenaient du diocèse de Strasbourg, et 5 du diocèse de Bâle, ce qui confirme la médiocre intégration de la maison de Strasbourg dans son environnement.

87. Ce dernier devint supérieur général en 1772.

supérieurs majeurs connoissent bien peu leurs sujets. C'est un malheur qui fera périr infailliblement notre congrégation dans peu. Ecrivez-moy »⁸⁸.

Dans ce climat de doute, se réunissait la commission des réguliers à partir de 1766. La maison n'était pas visée puisque son statut de paroisse lui permettait d'éviter le sort des maisons conventuelles peu peuplées. Elle n'en était pas moins menacée, car la controverse n'avait plus le vent en poupe. En précisant à la commission des réguliers le rôle de cette paroisse en 1767, le général Pillerele écrivait simplement qu'elle servait à la desserte d'une cure « allemande et françoise »⁸⁹, s'éloignant ainsi de tout objectif de conquête. Signe de cette renonciation, le territoire couvert par cette paroisse était toujours essentiellement peuplé de protestants, qui s'y trouvaient, en 1791, au nombre de 7 200 contre seulement 2 700 catholiques⁹⁰. Ces derniers étaient relativement peu nombreux, mais constituaient une active minorité très pratiquante. Preuve de la vitalité de cette communauté catholique, le suffragant recommandait en 1775 d'ajouter un quatrième confessionnal⁹¹. Cet apparent succès doit être toutefois nuancé par une diminution de l'influence de la confrérie du Saint-Sacrement qui encadrait les fidèles de la paroisse Saint-Louis. Le nombre de ses membres, recrutés dans toute la ville parmi les éléments de langue française, avait pu atteindre 300 à 400 personnes. Or, ils n'étaient plus que 160 confrères en 1753⁹². Un livret de prières, édité en 1768 à l'intention des confrères, ne rencontra pas son public. Diminution de la pratique ou évolution des attentes des fidèles ? Il apparaît en tout cas que les paroissiens de Saint-Louis n'étaient plus assez nombreux ni assez riches pour fournir un casuel susceptible de suppléer aux insuffisances des subventions royales.

Cette situation de déclin, associée au désengagement royal, mettait la paroisse en péril. Depuis 1781, l'église qui menaçait ruine se trouvait frappée d'interdit, et la décision de lancer les réparations se faisait attendre, faute de savoir qui devait les payer. L'intendant d'Alsace de la Galaizière estimait le montant des travaux à 26 758 livres, et proposait qu'une fois ces travaux réalisés par ordre du roi, l'entretien de l'église soit confié à la ville. Malgré ces projets, en 1783, aucune aide n'était parvenue à la maison de Strasbourg, ce qui conduisit les chanoines de Saint-Louis à consulter le prêteur royal Conrad Alexandre Gérard, lequel confirma « que les dépenses à faire doivent être à la charge du roi ». Mais les temps étaient peu propices pour solliciter l'aide de la monarchie, elle-même confrontée à une grave crise financière. Le ministre de la guerre, le maréchal de Ségur,

88. AD 54 : H 1624.

89. AN : 4 AP 81, p. 192.

90. AN : D XIX/73.

91. AMS : AA 2581.

92. Gass (J.), La confrérie du Saint-Sacrement à Saint-Louis de Strasbourg, in *Revue Catholique d'Alsace*, 1928, p. 648.

ne voulait accorder aucun subside et était prêt, si aucune solution n'était trouvée localement, à supprimer la paroisse. Ne voulant se substituer à la monarchie dans le paiement des réparations, la ville de Strasbourg refusait d'envisager une subvention à la charge de ses bourgeois « fort apauvris ». La ville acceptait donc l'idée de la fermeture définitive de l'église et d'un nouveau découpage paroissial impliquant le transfert de l'église paroissiale à Sainte-Madeleine, « afin qu'il y ait au moins une paroisse dans cette partie de la rive droite de l'Ill »⁹³.



La paroisse Saint-Louis de Strasbourg, le clocher actuel (état en 2006).

La maison de Strasbourg avait de bonnes raisons de se sentir abandonnée, par la Ville, par le roi, et par la congrégation. Mais le supérieur de la maison, Valentin, n'entendait pas accepter si facilement la liquidation de sa paroisse. Depuis que l'interdit avait été prononcé en 1781, l'église ne servait plus au culte. Valentin en dressait ce tableau dont l'exagération était à la hauteur de l'exaspération de ce supérieur qui assistait, impuissant, à la dégradation d'une église qu'il était maintenant question de supprimer :

« une flèche menace d'ensevelir sous ses ruines une trentaine de maisons du voisinage, des tribunes périlicantes, une orgue vieille et totalement brisée par la foudre, ainsi que toute la charpente, le tout n'étant soutenu que par des pilliers qui sont affaiblis de près de 8 pouces, et qui n'offrent aux yeux des spectateurs qu'un danger effrayant pour le citoyen, une porte d'entrée ressemblante à une porte de prison, une chaire, des confessionnaux d'un bois vermoulu, des vitres fracassées, des fonds baptismaux que l'on peut dire indécens, un pavé aussi incommode que malpropre ».

Un mémoire favorable à la congrégation louait sans réserves le travail effectué par les chanoines réguliers et blâmait la Ville de ne vouloir aider une église indispensable à la vie paroissiale catholique alors qu'elle « feroit moins de difficulté, on donneroit du moins quelques secours [à une église luthérienne], l'église de Ste Aurélie en est la preuve ». En réponse, plusieurs solutions furent envisagées ; il fut une nouvelle fois question d'un prélèvement à effectuer sur les fourrages ou sur quelques maisons religieuses contemplatives alsaciennes dont un mémoire

93. AMS : AA 2581.

disait qu'elles n'avaient « civilement et politiquement parlant, aucune fonction utile ». Dans le même temps, la polémique enflait en raison de la fermeture prolongée de l'église due à l'inertie royale, ce qui mettait en péril le *statu quo* confessionnel. Un mémoire adressé au maréchal de Ségur le 29 janvier 1786 lui suggérait d'autoriser les chanoines réguliers à se servir d'une église luthérienne toute proche en attendant que soient engagés des travaux, et lui rappelait qu'il « s'agit icy de l'affaire et des intérêts du roy même, non des alsatiens », l'état de l'église étant devenu un sujet de « scandale par sa durée, pour les habitants de la ville, catholiques, luthériens, pour la province, pour tous les étrangers même de la frontière qui en sont tous les jours stupéfaits ». Le mois suivant, Valentin écrivait de nouveau au maréchal de Ségur pour dire ses confrères « menacés par la chute d'une église ». Finalement, le roi accorda en 1786 la somme de 24 000 livres à prendre sur les fonds des loteries. Mais l'état déplorable des finances royales ne permettait aux chanoines réguliers de n'en bénéficier qu'à raison de 6 000 livres par an, « à commencer en 1794, à la charge de justifier de l'emploi ». Exigeant, Valentin estimait que les 24 000 livres accordées suffisaient à peine au financement des travaux les plus urgents ; selon lui, plus de 20 000 livres étaient encore nécessaires, notamment pour l'orgue et les ornements⁹⁴.

Malgré le soutien des intendants, le maintien de la paroisse Saint-Louis de Strasbourg a été très délicat. En raison d'une fondation insuffisante, le nombre de religieux que la paroisse pouvait entretenir ne cessa de s'éroder jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Prévue initialement pour huit religieux, la maison de Strasbourg n'en accueillait que sept en 1768⁹⁵ et en 1772⁹⁶. Une vingtaine d'années plus tard, en 1790, il n'y avait plus que quatre chanoines de Notre-Sauveur en Alsace⁹⁷.

94. AMS : AA 2581.

95. AN : 4 AP 81, p. 6.

96. AN : G 9⁶.

97. AN : D XIX/11.

Conclusion

La paroisse Saint-Louis de Strasbourg n'a pas été, loin s'en faut, une réussite dont la congrégation de Notre-Sauveur eut pu s'enorgueillir. Il n'était pas inutile d'assurer une présence de la congrégation en Alsace, mais celle-ci répondait à des objectifs royaux, donc extérieurs, et datés de la fin du XVII^e siècle, donc rapidement dépassés. Implantés au cœur d'un quartier protestant, les chanoines réguliers strasbourgeois ne pouvaient que se sentir enclavés et démunis de perspectives d'avenir dans cette ville. La paroisse Saint-Louis ne fut jamais un modèle pour la congrégation, qui la délaissa progressivement. Non germanophones pour la plupart, les chanoines lorrains se firent remarquer pour être les seuls de la ville à prêcher en français, et se contentèrent d'attirer dans leur sanctuaire des nouveaux arrivants venus de France.

Malgré tout, la petite communauté des chanoines réguliers de Strasbourg restait soudée et déterminée dans l'isolement et les épreuves. Lorsque vint la Révolution, ils adressèrent au Comité Ecclésiastique une lettre révélant leurs sentiments : ils disaient accepter de prêter le serment, à l'imitation de leur évêque ; mais à la condition qu'il ne s'étende pas « aux objets qui concernent essentiellement la religion et l'autorité spirituelle ». Intransigeants, les religieux de Strasbourg se révélaient proches de l'état d'esprit des réfractaires, puisqu'ils concluaient leur lettre en affirmant que : « nous sommes prêts à souffrir, plutôt que de trahir notre ministère »⁹⁸. Cette détermination ne put empêcher la dispersion. Vendue à la Révolution, l'église disparut dans un incendie en 1805, au moment où elle allait être rachetée pour y rétablir le culte. Le mobilier disparut complètement et l'emplacement fut occupé par un magasin de tabac⁹⁹. Le bâtiment actuel, reconstruit entièrement au début des années 1820, n'a donc plus rien à voir avec l'église du XVII^e siècle ; quant au presbytère, il a également bien changé puisque la construction actuelle date de l'annexion allemande. Les vestiges de la maison du XVII^e siècle, encore mentionnés par Fries en 1863, n'existeraient donc plus.

La paroisse Saint-Louis occupe ainsi une place paradoxale dans l'histoire de Strasbourg. Au cœur du quartier touristique de la Petite France, elle est oubliée des visiteurs comme des historiens qui lui préfèrent des édifices au passé plus prestigieux. Cet oubli est-il mérité ? L'expérience originale menée par ces chanoines réguliers venus de Lorraine n'a peut-être pas donné de grands fruits ; mais elle est révélatrice d'une politique de

98. AN : D XIX/73.

99. Il ne reste de l'église du XVII^e siècle que les fondations. FRIES, « Églises de Sainte-Madeleine, de Saint-Louis et de Sainte-Catherine à Strasbourg », in *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace*, 1863.

reconquête religieuse voulue par Louis XIV. Durant plus d'un siècle, les chanoines de Notre-Sauveur ont animé la vie paroissiale de deux à trois mille fidèles francophones, par la promotion d'une société chrétienne idéale symbolisée par l'institution de la confrérie du Saint-Sacrement. Il y aurait encore beaucoup à chercher et à dire à propos de cette confrérie par une étude plus approfondie des volumineux registres conservés aux archives départementales du Bas-Rhin. Aussi peut-on espérer que la place des chanoines réguliers lorrains en Alsace soit désormais mieux estimée, et ce malgré l'irréductible maigreur des vestiges archéologiques subsistants.

Abréviations

AD : Archives Départementales (du Bas-Rhin)

AMS : Archives Municipales de Strasbourg (Archives de la Communauté Urbaine de Strasbourg)

AN : Archives Nationales

BM Nancy : Bibliothèque Municipale de Nancy

BNUS : Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg

Résumé

La paroisse Saint-Louis de Strasbourg administrée par les chanoines réguliers lorrains

Avec l'époque moderne, le temps était venu pour les congrégations religieuses de redéfinir leurs fonctions. Certaines, comme la congrégation lorraine de Notre-Sauveur, décidèrent de s'orienter vers la pastorale. Or la ville de Strasbourg, devenue française à la fin du XVII^e siècle, offrait un champ d'expérimentation nouveau pour ces religieux déterminés à faire progresser leur foi au-delà de la dorsale catholique, en cette terre de mission qu'était l'Alsace protestante. Toutefois, le bilan ne fut pas à la hauteur des attentes de la monarchie et des espérances des religieux : une fois passé l'enthousiasme des premières années, la paroisse Saint-Louis de Strasbourg se limita à entretenir la foi des catholiques francophones. Privée de moyens, elle déclina au XVIII^e siècle et disparut sans bruit avec la Révolution, non sans avoir marqué durant plus d'un siècle la vie religieuse strasbourgeoise.

Zusammenfassung

Die Straßburger Pfarrei Saint-Louis unter der Verwaltung von Regular-Chorherrn aus Lothringen

Die Moderne zwingt die religiösen Kongregationen, ihre Bestimmung neu zu definieren. Die „Congrégation Lorraine de Notre Sauveur“ entscheidet sich, wie einige andere auch, sich der Seelsorge zu widmen. Es war die Zeit (Ende des XVII, Jh), in der Straßburg französisch geworden war. Was lag für diese entschlossenen Geistlichen näher als zu glauben, das protestantische Elsaß sei für sie ein neuartiges Experimentierfeld, wo sie jenseits ihres katholischen Hinterlandes ihren Glauben verbreiten könnten. Die Bilanz war allerdings mager. Sie entsprach weder dem, was die Monarchie erwartet hatte, noch dem, was die Geistlichen sich erhofft hatten. Nach der Begeisterung der ersten Jahre, beschränkte sich die Pfarrei Saint-Louis auf den Seelsorgedienst für die frankophonen Katholiken. Im XVIII. Jh. wurden die Mittel immer weniger und parallel dazu die Aktivität der Pfarrei immer kleiner. Bei Ausbruch der Revolution verschwand die Kongregation schließlich ganz und ohne Aufhebens. Trotzdem muß betont werden. Mehr als ein Jahrhundert hatte sie großen Einfluß auf das religiöse Leben Straßburgs.

Summary

The Saint-Louis parish in the hands of canons regular of Lorraine

In the 17th century time had come for religious congregations to redefine their function. Some, like the “Our Holy Saviour” congregation of Lorraine decided to favor pastoral care. The city of Strasbourg which had become French in the 17th century offered a new field of experimentation to clerics who had determined to promote their catholic faith in protestant Alsace. However, the result turned out to be less successful than expected by the king and the religious congregations. After an initial period of enthusiasm, the Saint-Louis parish in Strasbourg had to put up with ministering to the French speaking parishioners. As it was later deprived of financial resources, it slowly and quietly died out with the French Revolution, having, nevertheless, played a decisive religious role for over 100 years in Strasbourg.